

41

trimestriel  
mars 2016  
Bureau de dépôt:  
6000 Charleroi

# Ensemble, changeons la finance

# Financité

magazine

**ZOOM :** Services financiers,  
outils d'intégration pour  
les migrants

**L'IDÉE :**  
Ma banque  
0% transparente

## FINANCE ET POLITIQUE

Le grand mercato



# RÉENCHANTER L'AVENIR

Bernard Bayot

La situation actuelle est pire qu'en 2007: le système financier est devenu dangereusement instable et nous pourrions prochainement assister à une cascade de défaillances et de faillites qui éprouveront nos stabilités sociale et politique. C'est en substance l'avertissement lancé à Davos le 19 janvier par le président du comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement de l'OCDE, William White. Ces prédictions sont d'autant plus menaçantes que White fait partie de la minorité d'experts qui ont averti de l'imminence d'une très grave crise financière entre 2005 et 2008.

Cette instabilité intervient dans un contexte de déliquescence avancée du projet européen. Dans un entretien accordé en février dernier à La Tribune, le philosophe Edgar Morin considérait que *l'Europe a échoué dans sa mission. Et en premier lieu en laissant l'hyperfinanciarisation, les mécanismes spéculatifs et les intérêts des multinationales pourrir le système économique. Cette dégradation au départ purement économique a ensuite contaminé les champs social, culturel et bien sûr politique. L'Europe aurait pu aider à exorciser les peurs des citoyens ; or la plupart de ceux qui souffrent et s'angoissent la rendent responsable d'affaiblir les souverainetés, de vulnérabiliser les indépendances nationales, d'être une passoire pour l'immigration. Alors la suspicion puis la peur puis la haine de l'étranger, devenu menace et ennemi, ont parasité les consciences.*

Sommes-nous condamnés à cette instabilité des marchés financiers et ses conséquences mortifères ? Condamnés à subir ces logiques financières et spéculatives qui dominent aujourd'hui la plupart des grands groupes ? N'a-t-on rien appris de la précédente crise ? Ou, au contraire, pouvons-nous réenchanter l'avenir et construire un paysage financier qui réponde simplement aux besoins des citoyens ? C'est que, comme le relève l'appel de 80 économistes lancé en février dernier pour « sortir de l'impasse économique », ces besoins ne manquent pas : investissements pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ; construction de logements ; programmes urbains afin de mettre fin aux ghettos ; nouveau pacte social en faveur de l'éducation, de l'hôpital, de la culture, de la sécurité et de la justice ; aide aux personnes en perte d'autonomie et accueil de la petite enfance. Non délocalisables, ces activités permettraient de créer des centaines de milliers d'emplois. Autour d'elles, il est possible de retrouver le chemin d'un nouveau type de plein-emploi avec des emplois de qualité.

De leur côté, le Parlement européen et le Conseil ont notamment motivé la Directive de 2013 concernant l'accès à l'activité des établissements de crédit et leur surveillance par cette belle invitation : « pour garantir une culture bancaire de l'Union durable et diversifiée, qui serve principalement les intérêts des citoyens de l'Union, il y a lieu d'encourager les activités bancaires à petite échelle, par exemple les caisses de crédit mutuel et les banques coopératives. ». Alors, quand s'y met-on pour construire ce paysage financier qui réenchante notre avenir et celui de nos enfants ? ■



## CE QUE VOUS EN DITES EN DIRECT DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX

### Où est donc passé le prêt citoyen ?

Le cadeau fiscal rend ce genre de produit plus attractif, mais le plus important n'est pas là... À conditions égales, je choiserais tout de même un produit dans la ligne des placements solidaires respectueux de la société et de l'environnement. Ils ont une plus-value intrinsèque, qui est de ne pas nourrir sans considération éthique une machine économique manifestement injuste et irrespectueuse.

**Bernadette Degrez**

### Garantie locative : un frein à l'accès au logement ?

Il me semble important que chacun puisse avoir accès à « son chez-soi ». L'évolution sociale ne va pas dans le sens de la sécurité et du plein emploi. Une façon de tout de même accéder au logement est donc, de permettre d'une part à celui qui doit se loger, d'y avoir accès, et d'autre part à celui qui peut louer un logement, de se prémunir d'éventuels dégâts.

**Martine Pianet**

### Le bail-in ou renflouement interne des banques

Il n'y a pas de limites pour nos gouvernants dans la recherche de moyens pour se déresponsabiliser par rapport aux modes de fonctionnement qui découlent des législations qu'ils ont mises en place et du libéralisme forcené qu'ils défendent bec et ongles.

**Philippe Tyberghien**

Qui possède une épargne supérieure à 100 000 € ? La protection de l'État n'est qu'un leurre puisque aucune réserve n'a été budgétée pour une telle intervention en cas de crise comme en 2008. Aucune initiative politique efficace pour protéger le citoyen lambda n'a vu le jour depuis longtemps.

**Michel Clotuche**

Si les règlements responsabilisaient plus les banques, elles pratiqueraient peut-être moins d'opérations dangereuses ou troubles. L'histoire a démontré qu'il ne faut pas se fier à ces dernières pour se débrouiller toutes seules.

**Anne-Marie Swalens**

INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER GOOD MONEY ET RÉAGISSEZ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX : [WWW.FINANCITE.BE](http://WWW.FINANCITE.BE) + f

# REJOIGNEZ LE MOUVEMENT FINANCITÉ

Fort de plusieurs centaines de membres, **Financité est un mouvement citoyen qui se bat pour une finance plus responsable et solidaire.**



DEVEZ MEMBRE POUR 2€ PAR MOIS : VOUS RECEVEZ UN AN D'ABONNEMENT NUMÉRIQUE GRATUIT À LA LIBRE BELGIQUE\*

Et chaque trimestre, le Financité magazine et le Financité en mouvement (réservé aux membres) dans votre boîte aux lettres.



Infos et adhésions au 02 340 08 60 ou sur [www.financite.be](http://www.financite.be).

\* Dans la limite des stocks disponibles.



**FINANCITÉ EN MOUVEMENT**  
Le journal réservé aux membres Financité.

#### LA VIE DU MOUVEMENT

- Namur-Hainaut : Le cinéma générateur d'initiatives citoyennes
- Liège-Luxembourg : Des ateliers d'écriture sur la crise financière
- Bruxelles-Brabant : Parler de finance dans les cafés

#### LE PROCÈS DE LA FINANCE

- L'instruction pour séparer le vrai du faux.

À DÉCOUVRIR CE MOIS-CI

Financité  
Ensemble, changeons la finance

### QUI SOMMES-NOUS ?

Financité est un mouvement qui rassemble des centaines de citoyens et d'organisations, tous convaincus par un besoin de changement. Son objectif est de construire tous ensemble une finance responsable et solidaire, qui réponde à l'intérêt général, soit proche des gens et au service de tous.

Pour y parvenir, Financité lance chaque semestre un nouveau cycle de réflexion autour duquel il réalise un travail de recherche et d'investigation à travers des études, des rapports et des analyses. Financité organise des ateliers participatifs, des conférences, des formations, des ciné-débats, le Festival Financité, ...

Financité encourage et accompagne des citoyens qui veulent passer à l'action ou s'informer au travers des groupes Financité.

Il se veut porte-parole de ses membres et est là pour transmettre leurs revendications auprès des politiques belges et européens.

Le Financité magazine est une publication du Réseau Financité. Il est édité à 90 000 exemplaires, son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.

**Rédaction :**  
rue Botanique 75, 1210 Bruxelles  
(Tél : 02 340 08 60 - Fax : 02 706 49 06)  
[www.financite.be](http://www.financite.be)  
**Éditeur responsable :** Bernard Bayot  
**Ont collaboré à ce numéro :**  
Bernard Bayot, Julien Collinet, Jérôme de Falloise, Nathalie Lemaire, Arnaud Marchand, Laurence Roland.  
**Graphisme et mise en page :**  
Louise Laurent & Elise Debouny  
**Impression :** La Libre Belgique



La Libre BELGIQUE



DOSSIER

# FINANCE ET POLITIQUE

## LE GRAND MERCATO

Travailler dans une administration publique, puis dans une entreprise privée officiant dans le même secteur d'activité, ou inversement, tout en laissant planer le doute sur un éventuel conflit d'intérêts. On connaît ce phénomène dans la langue de Molière sous le terme de « pantouflage ». Les Anglo-saxons, l'ont baptisé « revolving doors » : les portes tournantes. Plus qu'au niveau national, c'est au sein de l'Union européenne que cette tendance serait la plus importante. Dans la finance, en particulier. Ses défenseurs affirment que la finance est une matière technique et complexe et qu'il faut y avoir exercé pour prendre des décisions législatives adaptées. Ses détracteurs se demandent comment ceux qui sont supposés réguler les banques peuvent garder leur indépendance s'ils reçoivent un jour des rémunérations du secteur financier. Alors que les populismes prospèrent partout en Europe et jettent l'opprobre sur les élites bruxelloises, l'Union européenne ferait sans doute bien de renforcer les frontières entre secteur privé et public.

DOSSIER

# BRUXELLES, BIEN DANS SES PANTOUFLES

Le quartier européen ne serait qu'un grand village. Lobbyistes, fonctionnaires et politiques se côtoient au travail ou en dehors, tout en suivant des trajectoires de carrières croisées. Reportage dans la bulle bruxelloise.

Julien Collinet

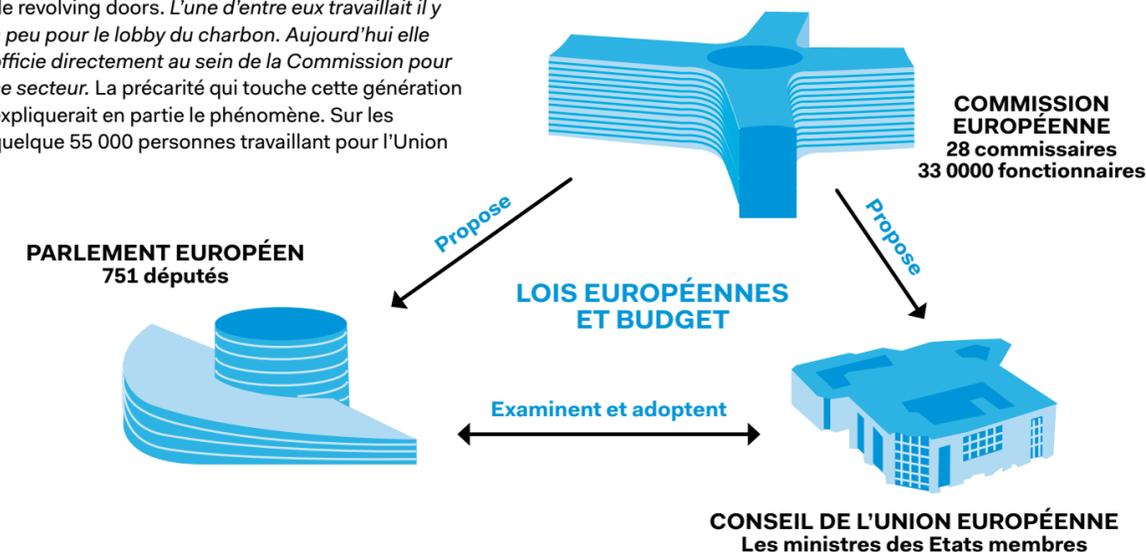
européenne, une bonne partie serait engagée sous contrat temporaire. Le même problème se pose pour les attachés parlementaires. Quand leur boss termine son mandat, ils sont bien obligés de trouver un autre emploi et de se tourner vers le secteur privé.

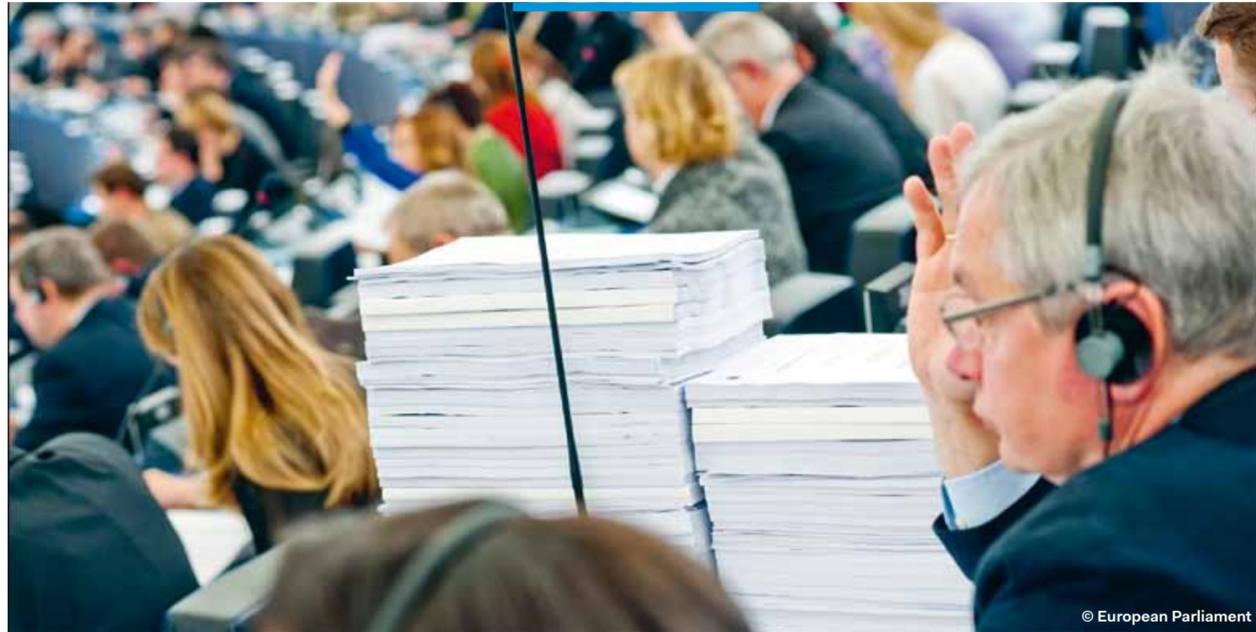
« Ils vendent leur âme au diable »

Si les petites mains de l'Union européenne, sont susceptibles de monnayer leurs talents ailleurs, cet

En ce jeudi soir de février, à Bruxelles, l'imposante façade du Parlement européen illumine la Place du Luxembourg. Si les bureaux de l'institution sont en partie désertés, les pubs tapissant la place, eux, ne désempassent pas. De jeunes gens armés de chopes de bière s'agglutinent sous les tentes des terrasses afin de se protéger de la pluie dans un certain brouhaha. Cette faune en costume-cravate et tailleur tranche avec celle des autres quartiers de la ville. C'est le grand marché de la carte de visite, résume Mélanie Vogel. Ici, ne se côtoient que des fonctionnaires, des attachés parlementaires et des lobbyistes. Cette jeune femme travaille pour l'eurodéputé écologiste français, Pascal Durand, après avoir étudié au collège d'Europe, à Bruges. La voie royale avant de mener une carrière européenne. L'énumération des fonctions de ses anciens camarades de classe dans des lobbys, institutions publiques ou ONG ressemble de prime abord à une liste à la Prévert. Les courtes carrières de certains sont pourtant déjà des exemples flagrants de revolving doors. L'une d'entre eux travaillait il y a peu pour le lobby du charbon. Aujourd'hui elle officie directement au sein de la Commission pour ce secteur. La précarité qui touche cette génération expliquerait en partie le phénomène. Sur les quelque 55 000 personnes travaillant pour l'Union

ailleurs ne serait pas pour autant un eldorado. Le but des juniors, c'est d'obtenir le concours de fonctionnaire européen. Une fois qu'on est nommé, les conditions sont particulièrement confortables, explique Sylvain Laurens, sociologue à l'EHESS<sup>1</sup>. Sauf pour le secteur de la finance, précise-t-il. Les rémunérations dans le privé y sont plus avantageuses qu'ailleurs. La passerelle entre privé et public serait ainsi beaucoup plus souvent empruntée dans le secteur bancaire. Sylvain Laurens a étudié les CV des attachés parlementaires, du comité ECON, l'organe du Parlement européen chargé de préparer les lois relatives aux questions économiques et monétaires. 80 % ont auparavant travaillé dans des banques, des think tanks ou pour le lobby bancaire. En comparaison, dans le comité chargé des Affaires culturelles, c'est trois fois moins décrit-il. Les revolving doors créent automatiquement un conflit d'intérêts car les politiques et les fonctionnaires emportent avec eux leur carnet d'adresses. Ils vendent leur âme au diable, explique Marc Roche, journaliste financier à la City, ayant enquêté sur le cas emblématique de Tony Blair : l'ancien Premier Ministre britannique, après avoir quitté ses fonctions au 10th Downing





© European Parliament

Street, était devenu conseiller auprès de l'assureur Zurich Financial Services et de la banque JP Morgan. Et si les politiques sont recrutés par de grandes banques ou lobbys, ce ne serait pas pour leurs compétences. *Beaucoup ne connaissent rien aux milieux financiers. Si un homme politique siège au conseil d'administration d'une banque, quelles questions pertinentes va-t-il bien pouvoir poser ? Non, on les embauche car c'est prestigieux, et parce qu'ils servent de faire-valoir.*

### Si l'on ne veut pas uniquement des politiciens de carrière, il faut accepter qu'ils trouvent ensuite un emploi dans le privé.

#### « Un emploi pour service rendu »

Ces perspectives de reconversion influenceraient-elles pour autant l'action des hommes politiques durant leur législature ? *Il peut toujours exister cet espoir de se faire embaucher ensuite, estime l'eurodéputé Ecolo, Philippe Lamberts. Certains vont se dire : je me comporte bien avec le secteur privé, ça peut servir pour la suite. Si on leur donne un mandat ou un poste, ce sera pour service rendu.* Par ailleurs, de nombreux cas de pantoufflages se font à la faveur des lobbys. L'expérience des fonctionnaires notamment y est particulièrement appréciée. *À Bruxelles plus qu'ailleurs il est précieux de savoir comment fonctionne la boutique,* poursuit Sylvain Laurens. *Chaque DG possède son langage. C'est donc un réel avantage d'avoir un ancien de la maison.* Exemple concret : le cabinet de lobbying Financial Future affirme sur son site internet œuvrer pour la *compréhension mutuelle des questions clés entre le secteur des services financiers dans le but de parvenir à des règlements/directives raisonnables, réalistes et appropriés pour le secteur et l'économie.* Son président représente un cas exemplaire de pantouflage. Avant de rejoindre Financial Future, Wolf Klinz a occupé un siège de député européen en 2014, présidant la commission spéciale sur la crise financière économique et sociale. Dans ce même lobby, on retrouve John Purvis ou Piia Kauppi, d'anciens eurodéputés britannique et finlandais, ou encore Eddy Wymeersch, ancien président de la FSMA. Et la maison mère de Financial Future, le Cabinet DN se targue, lui, d'avoir accroché à son tableau de chasse Fiona Wright, de la Direction générale (DG) des affaires

économiques de la Commission européenne, Pablo Asbo, de la DG Concurrence, John Bruton, ex premier-ministre irlandais, Alexander de Roo, eurodéputé néerlandais... *Je pense qu'il est bon de ne pas avoir uniquement des politiciens de carrière. Il faut donc accepter que ces personnes trouvent ensuite un emploi dans le privé,* tempère Philippe Lamberts. *Mais il faut s'assurer qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêts.<sup>2</sup>*

#### De rares mesures pour lutter contre le pantouflage

À l'heure actuelle un parlementaire en activité peut encore garder des rémunérations extérieures (voir le cas de Guy Verhofstadt, p. 9). Les fonctionnaires, eux, ont le droit de prendre une année sabbatique pour travailler au profit du secteur privé avant de retrouver leur ancien poste. Le cas de l'Espagnol, Miguel Cañete, s'il ne concerne pas la finance, est tristement symptomatique. L'actuel commissaire européen au Climat et à l'Énergie possède en effet de très nombreux liens avec l'industrie pétrolière. Le conflit d'intérêts est ici évident mais sa candidature a pourtant été acceptée. À l'heure actuelle très peu de mesures permettent d'éviter ces dangers. Certaines sont en place, mais leur efficacité laisse encore à désirer. Selon l'ONG Corporate Europe Observatory (CEO), sur les 28 commissaires de la Commission « Barroso II », neuf occupent actuellement des fonctions au sein d'entreprises ou d'organisations défendant l'intérêt du privé. Les commissaires perçoivent pourtant pendant trois ans une indemnité allant de 8332 à 13 540 € afin d'éviter tout revolving door potentiel (l'indemnité de fonction oscille, elle, entre 20 et 25 000 €). Un comité d'éthique a également été mis en place afin d'examiner les fonctions des ex-commissaires. Si elle a pu retoquer quelques cas, son intégrité a souvent été remise en cause. Il a été ainsi dirigé jusqu'en 2013 par un habitué des... revolving doors. Avant d'en être logiquement écarté, Michel Petite, travaillait en effet en même temps comme conseiller pour Philip Morris auprès d'un cabinet d'avocats. ■

1. École des Hautes Études en Sciences Sociales, auteur de *Les courtiers du capitalisme : Milieux d'affaires et bureaucrates à Bruxelles, Agone, 2015.*  
2. Philippe Lamberts a lui-même travaillé pendant 22 ans pour la société IBM.

# LOBBY OR NOT LOBBY

Employeurs privilégiés de nombreux ex-fonctionnaires ou hommes politiques européens, les lobbys joueraient un rôle clé à Bruxelles depuis les prémices de la construction européenne. Mais qui sont-ils réellement ?

Julien Collinet

La capitale européenne est la deuxième ville au monde en termes de lobbying après Washington. Les 4 petits km<sup>2</sup> du quartier européen abriteraient à eux seuls pas moins de 30 000 lobbyistes selon Corporate Europe Observatory (CEO). Le tout, non sans une certaine opacité *Un registre des lobbys a été mis en place en 2011, mais il ne repose que sur une base volontaire,* déplore Lora Verhecke de CEO. La même année, une affaire faisait les choux gras de la presse et interpellait l'opinion publique sur l'influence supposée des lobbys auprès des institutions européennes. Des journalistes du Sunday Times se sont fait passer pour des lobbyistes et ont réussi à convaincre quatre eurodéputés de voter un amendement diminuant la portée d'une loi sur les garanties des dépôts bancaires. Trois d'entre eux ont exigé des sommes allant de 12 000 à 25 000 euros. Si deux ont dû démissionner sur-le-champ, un autre a pu terminer son mandat. Quant au dernier, il a été réélu en 2014. L'Espagnol Pablo Zalba Bidegain n'avait certes pas touché de pot-de-vin, mais avait déclaré avoir voté l'amendement, pour n'avoir pas pu résister aux charmes (sic) d'une fort jolie lobbyiste. *L'Union européenne est-elle pour autant totalement corrompue ?*

### Dans la finance, les lobbyistes sont quatre fois plus nombreux que les fonctionnaires

Il semble que ces agissements restent tout à fait exceptionnels. La pression exercée s'effectue en effet de manière beaucoup plus insidieuse. De la pêche à l'industrie pétrolière en passant par les pesticides ou l'industrie du tabac, chaque secteur possède des organisations destinées à défendre ses intérêts. Et parmi eux, la finance est la mieux représentée. Il existerait, toujours selon CEO, 700 institutions défendant le secteur financier, fortes d'une armée de 1700 lobbyistes, soit quatre fois plus que le nombre de fonctionnaires travaillant sur les questions financières. *On est inondés de demandes, mon agenda pourrait n'être rempli que de rendez-vous avec des lobbyistes,* poursuit Philippe Lamberts, eurodéputé. Et il est difficile de trouver des voix discordantes à celui du secteur financier. Fondée en 2011 sur les décombres de la crise financière, l'ONG Finance Watch avait pour but de contrebalancer le lobbying bancaire. Avec sa petite équipe de 15 permanents, le combat apparaît largement déséquilibré. *Lorsqu'on parle à un député, ils ont le temps d'en rencontrer 100,* explique Aline Fares de Finance Watch. *Répéter une chose mille fois, c'est ça le lobbying. Ils ont aussi l'argent pour organiser des conférences, des réceptions où politiques et fonctionnaires sont invités. Et pendant ce temps ces derniers sont enfermés dans une pièce sous l'influence des lobbyistes.*

#### Brussels bubble

*La bulle bruxelloise est un petit monde, résume Mélanie Vogel, attachée parlementaire. La plupart des gens sont des expatriés et forment un certain entre-soi. Tout le monde a des liens personnels, ça crée des situations compliquées. Qui vient te parler : le lobbyiste ou le petit ami de ta collègue ? Le lobbyiste ou le mec avec qui tu t'es bourré la gueule la veille Place du Luxembourg ? Il faut avoir de très fortes convictions pour mettre une barrière. Pascal Kerneis exerce le métier depuis plus de 20 ans. Après un court passage à la Commission européenne le métier de fonctionnaire ne me convenait pas, il rejoint pour six années, en 1993, la Fédération bancaire européenne, avant de monter son propre lobby : European Service Forum. Le relationnel est évidemment l'une des premières qualités à avoir. Je baigne dans la Brussels bubble depuis 20 ans. Quand les entreprises que je représente ont*



photogreuhphies

une position à défendre, je n'ai qu'à décrocher mon téléphone, explique-t-il. Il faut bien cibler ses contacts. Un texte a récemment été voté au parlement. Je n'ai eu besoin de contacter que 5 parlementaires clés sur ce sujet. À la Commission, 15 personnes m'intéressent. Les 10 petites mains dans une unité de service, puis leurs 5 supérieurs. Dans le processus institutionnel, avant d'être débattu au parlement, un texte est en effet préparé au sein des différentes divisions de la Commission européenne. Et il est bien plus efficace pour un lobbyiste d'agir dès les prémices de son écriture que de tenter convaincre les 751 députés de faire passer d'hypothétiques amendements. La façon dont sera tournée la question jouera beaucoup sur la future loi.



Pascal Kerneis, lobbyiste

### Des liens organiques

Chaque jour, des dizaines de réunions d'experts sont organisées dans les salles des différentes directions générales. Ces groupes d'experts ou autres « stakeholders » sont composés en immense majorité de représentants du secteur privé qui vont pouvoir faire passer leur point de vue auprès des fonctionnaires. Pascal Kerneis affirme ainsi avoir environ trois fois par semaine une réunion à la Commission européenne. *Ils ont une puissance de feu, ils sont tellement nombreux que l'on a l'impression que leur vision est défendue par tout le monde*, résume Mélanie Vogel. *L'Europe est une née sur la base d'une construction économique, il est donc évident qu'il y ait des liens organiques avec les principaux acteurs économiques*, explique Pierre Defraigne. Ce Belge a travaillé 35 ans à la Commission en qualité, notamment, de directeur adjoint de la DG Trade. *La Commission a fait elle-même venir les lobbys à Bruxelles dès les années 60, bien avant les ONG qui s'y sont installées il y a une vingtaine d'années. Elle les a financés afin qu'ils puissent lui apporter les données techniques dont elle avait besoin*, ajoute le sociologue Sylvain Laurens. Et ces logiques seraient toujours ancrées au plus profond de l'institution à l'heure actuelle. *C'est une source d'information sans doute orientée, mais souvent fiable et indispensable. Les fonctionnaires ont pour mission de faire la part des choses, mais il est possible que l'on n'ait pas été assez rigoureux*, reprend Pierre Defraigne. *Il y a avait encore un idéal européen dans le recrutement des fonctionnaires à l'origine. Mais on a assisté à un tournant néo-libéral après le départ de Jacques Delors<sup>1</sup>. Et le néo-libéralisme n'a, depuis, cessé de régner, faute d'alternative. Cela a empiré avec Barroso qui a légitimé une dérive vers des comportements de connivence inéluctables. La construction européenne est un chantier à l'abandon.* ■

1. Président de la Commission européenne de 1985 à 1995.

## LE GRAND MERCATO

Si les conflits d'intérêt sont souvent difficiles à démontrer, le nombre de cas de revolving doors au sein de l'UE est conséquent. Revue d'effectif.



**JOSÉ MANUEL BARROSO**  
Portugais

**Ancienne fonction :** Président de la Commission européenne de 2004 à 2014  
**Nouvelles fonctions :** Groupe Bilderberg, European Business Summit  
Après 10 années à la tête de la Commission européenne, le Portugais cumule pas moins de 22 fonctions. Si la plupart son dans le monde académique et demeurent non-rémunérées, Barroso est membre du Groupe Bilderberg, monument historique du lobbying mondial. Il est aussi président honoraire du European Business Summit, le principal événement de lobbying européen.



**KAREL DE GUCHT**  
Belge

**Ancienne fonction :** Commissaire européen au commerce 2010-2014  
**Nouvelles fonctions :** Membre du CA de CVC Capital Partners, Merit Capital, Proximus  
L'ancien ministre belge et commissaire au commerce siège depuis peu au conseil d'administration de Proximus. Le géant belge des télécoms a dépensé 300 000 euros en lobbying sur les six premiers mois de 2015. De Gucht est également membre du CA et actionnaire du gestionnaire de fortune Merit Capital et conseiller de CVC (private equity). De Gucht a par ailleurs été accusé de délit d'initié dans l'affaire de la faillite de la banque Fortis avant d'être mis hors de cause en 2009.



**NEELIE KROES**  
Néerlandaise

**Ancienne fonction :** Commissaire européenne à la concurrence 2004-2010  
**Nouvelle fonction :** Conseillère pour Bank of America Merrill Lynch  
Lors de son entrée à la Commission en 2004, Neelie Kroes, avait affirmé qu'elle ne retournerait pas dans le secteur privé à la fin de son mandat. On la retrouve pourtant aujourd'hui travaillant pour Bank of America Merrill Lynch. Une banque qui a dépensé plus de 1,25 millions € en lobbying sur la seule année 2014 selon LobbyFacts. La Commission lui a toutefois demandé d'éviter les activités de lobbying direct pendant 18 mois.



**JONATHAN HILL**  
Britannique

**Ancienne fonction :** Fondateur de Quiller Consultants  
**Nouvelles fonctions :** Actuel commissaire européen aux services financiers  
L'actuel commissaire aux services financiers est un habitué des revolving doors. L'homme en charge de la régulation financière à la Commission a fondé un cabinet de lobbying (Quiller consultants) qui avait, notamment, pour client HSBC et Bank of America, des fonds d'investissement (Citadel) ou des sociétés de gestion de placements et d'actifs (Marwin, Brewin Dolphin).



**CARLOS MOEDAS**  
Portugais

**Ancienne fonction :** Chargé des fusions-acquisitions chez Goldman Sachs  
**Nouvelles fonctions :** Actuel commissaire européen à l'innovation  
L'actuel commissaire à l'innovation avant d'embrasser une carrière politique a travaillé comme banquier pour la banque allemande Eurohypo Investment et au service fusions et acquisitions de Goldman Sachs. Il a fondé en 2008 une société d'investissement (Crimson). Nommé en 2011 au gouvernement portugais, il a alors cédé ses parts à son épouse.



**GUY VERHOFSTADT**  
Belge

**Fonction :** Premier Ministre belge (1999-2008), Député européen depuis 2009  
**Autres fonctions :** Sofina, APG  
L'ancien Premier Ministre et actuel eurodéputé est membre de sept conseils d'administration, dont Sofina, une société belge d'investissement, qui l'a rémunéré à hauteur de 130.050€ en 2013. Il a également été conseiller des commissaires du fonds de pension néerlandais APG (42.840€ en 2012) avant d'en démissionner l'an dernier.



**OLLE SCHMIDT**  
Suédois

**Ancienne fonction :** Député européen (1999-2014) ; comité ECON  
**Nouvelle fonction :** Consultant pour Hume Brophy  
Membre actif du comité économique lors de son passage au Parlement européen, Schmidt a également été membre du comité spécial sur la crise financière. Reuters a prouvé que plusieurs amendements déposés par Schmidt étaient collés à la ligne de l'Association pour les marchés financiers en Europe représentant Deutsche Bank, Goldman Sachs ou Barclays. Il travaille depuis pour le lobby Hume Brophy ayant pour clients différents acteurs du secteur financier.



**SHARON BOWLES**  
Britannique

**Anciennes fonctions :** Député européenne 2005-2014, Présidente comité ECON  
**Nouvelle fonction :** London Stock Exchange Group  
L'ancienne président du comité des affaires économiques et monétaires a été nommé au conseil de direction de London Stock Exchange Group, la société financière gérant notamment la bourse de Londres et la bourse d'Italie. Entre 2012 et 2014, elle a eu pas moins de 10 rendez-vous avec des représentants de la Bourse de Londres.



**MARIO DRAGHI**  
Italien

**Ancienne fonction :** Vice-président Goldman Sachs Europe  
**Nouvelle fonction :** Président de la Banque centrale européenne  
Le tout puissant président de la BCE est en poste depuis 2011. Avant de passer par la Banque d'Italie, il a occupé la fonction de vice-président de Goldman Sachs pour l'Europe entre 2002 et 2005. Son passage chez le géant américain reste très controversé puisqu'il était notamment chargé de vendre le «swap», ce produit financier qui a permis de dissimuler une partie de la dette grecque.

Photos © European Union

# ZOOM SERVICES FINANCIERS, OUTILS D'INTÉGRATION POUR LES MIGRANTS

Malgré son caractère indispensable, l'ouverture d'un compte en banque reste compliquée pour les réfugiés. Des changements sont attendus ces prochains mois.

Arnaud Marchand

La crise des réfugiés actuelle a mis en évidence la nécessité de leur offrir une série d'outils facilitant leur intégration dans notre société, tel l'accès à un compte bancaire. Ce service financier est essentiel pour s'intégrer sur le marché du travail (percevoir un salaire) ou accéder au logement. Les comptes bancaires peuvent aussi être utilisés par les gouvernements pour transférer aux réfugiés une aide financière destinée à couvrir les besoins primaires de leur vie quotidienne.

En Belgique, la loi sur le service bancaire de base garantit à tout citoyen ayant sa résidence principale dans notre pays le droit à l'ouverture d'un service bancaire de base dans la banque de son choix, sous certaines conditions.

Selon le Myria<sup>1</sup>, l'ouverture d'un compte en banque reste néanmoins une mission quasiment impossible pour les personnes en séjour irrégulier, et semble également de plus en plus difficile pour les personnes en séjour légal mais temporaire. En cause notamment, les documents d'identification nécessaires pour accéder à un service bancaire en Belgique (de base ou non).

## Cadre légal existant

La loi belge impose aux établissements de crédit une obligation légale d'identifier leurs clients et de vérifier leur identité, au moyen d'une carte d'identité ou d'un passeport. Cependant, que faire dans le cas de personnes de nationalité étrangère établies en Belgique qui, en raison de leur statut légal sur le territoire belge, ne disposent pas d'une carte d'identité belge ? Dans ce cas, la vérification de leur identité peut être opérée au moyen du certificat d'inscription au registre des étrangers, ou au moyen du document qui leur est délivré par les autorités en fonction de leur statut sur le territoire belge.

Malgré ce cadre juridique favorable, qui permet l'accès aux services financiers aux personnes en situation précaire sur notre territoire, ces dispositions ne semblent pas appliquées par les banques. Les institutions bancaires bloquent de plus en plus souvent les comptes en banque de personnes dont la situation

de séjour change. Il serait donc souhaitable que les pouvoirs publics rappellent aux établissements de crédit le cadre légal applicable.

## Nouvelle directive européenne : une opportunité ?

Une nouvelle directive européenne, qui entend favoriser la création d'un véritable marché unique pour les services financiers de détail, pourrait modifier rapidement la situation. Sa transposition dans la loi belge – pour le 18 septembre 2016 au plus tard – nécessite de modifier le service bancaire de base, qui pourra être souscrit, dans le futur, sans aucune condition liée aux revenus.

## L'ouverture d'un compte est de plus en plus difficile pour les personnes en séjour temporaire

Cette directive donne à tout un chacun – y compris à ceux qui ne possèdent pas d'adresse fixe et aux demandeurs d'asile – le droit d'ouvrir un compte bancaire de base n'importe où dans l'Union européenne. Son adaptation au niveau belge pourrait engendrer un durcissement des conditions d'accès aux services bancaires ou, au contraire, clarifier la situation pour des catégories de personnes qui rencontrent aujourd'hui des difficultés à ouvrir un compte en banque.

## Aller plus loin ?

La directive laisse également la possibilité aux États membres d'imposer des systèmes de tarification différents en fonction des publics, afin d'offrir des conditions plus favorables aux consommateurs les plus vulnérables (par exemple à titre gratuit). Dans le système actuel, il n'existe qu'une tarification unique pour le service bancaire de base.

Les États auront aussi le choix de compléter les services de base offerts par des services supplémentaires considérés comme indispensables en vue d'une



© Caritas

## « LES BANQUES EXIGENT DES CARTES D'IDENTITÉ »

Caritas a mis en place un compte bancaire de guidance sociale au nom des demandeurs d'asile, dont l'association est co-titulaire. Interview avec Florence Lobert responsable du service d'accueil des demandeurs d'asile. J.C.

### Comment fonctionne ce dispositif ?

Il concerne les demandeurs d'asile. Notre projet d'accueil repose avant tout sur du logement individuel, et le but c'est qu'ils soient le plus autonomes possible. Un logement est mis à leur disposition, mais dans la gestion du quotidien, fonctionner en cash, ce n'est pas toujours facile. Nous avons donc mis en place un compte de regroupement à notre nom, à partir de celui-ci, nous ouvrons des comptes individuels pour les personnes. Caritas gère les comptes, de l'ouverture à la fermeture, en passant par diverses démarches, comme un changement d'adresse. Une partie de leur argent leur est donné en aide matérielle, c'est-à-dire la mise à disposition du logement notamment, puis une partie financière pour pouvoir vivre, qui leur permet d'assurer leurs achats alimentaires notamment.

### Les demandeurs d'asile rencontrent des difficultés lorsqu'ils veulent ouvrir un compte dans une banque ?

Il est très compliqué pour eux d'ouvrir un compte dans une banque car il y a toujours un problème d'identité pour les demandeurs d'asile. L'annexe 26, dont ils disposent, est le seul document qui valide leur présence sur notre territoire. Or, les banques exigent des cartes d'identité. Notre dispositif permettait de donner des garanties concernant l'identité et le domicile de ces personnes vu qu'on les héberge. Nous faisons ça depuis dix ans. Mais c'est sûr que ça sort de la voie classique.

### Quels sont les avantages ?

On le fait avant tout par facilité, mais la détention d'un compte permet aussi de favoriser leur autonomie et leur intégration. Quand on arrive d'un pays africain ou d'Afghanistan, par exemple, il est très difficile de s'approprier une nouvelle devise comme l'euro, de comprendre le coût de la vie en Belgique, et de gérer son budget. Nous jouons, là, un rôle d'accompagnement. Pour les cas les plus vulnérables, on commence par ouvrir un compte et on leur verse l'argent chaque semaine, puis quand les personnes sont suffisamment autonomes, mensuellement. Car, parfois, certains sont tellement peu au fait du coût de la vie ici qu'ils dépensent tout en une semaine. Il y a enfin parfois aussi un travail d'accompagnement physique. On leur montre où est la banque comment imprimer des extraits de compte, utiliser un distributeur...

intégration sociale en Belgique aujourd'hui (possibilité de découvert limité, offre de services de transfert de fonds...).

À titre d'exemple, depuis quelques mois, deux banques autrichiennes offrent aux demandeurs d'asile la possibilité d'ouvrir des comptes bancaires gratuits, pour lesquels les documents d'identité exigés sont plus simples à réunir. Ce compte bancaire comprend une carte bancaire, mais aussi l'accès à des services de transferts de fonds via Western Union.

### Toucher des publics vulnérables

Au vu du contexte particulier lié à l'afflux important de réfugiés, les pouvoirs publics se doivent de prendre position sur le sujet, en concertation avec les diverses parties prenantes – dont les organisations en contact avec les publics précaires.

La transposition de la directive constitue en effet une réelle opportunité de modifier le service bancaire de base belge de manière telle qu'il puisse effectivement toucher la cible des publics les plus vulnérables – dont les personnes en situation précaire sur le territoire belge font indéniablement partie –, au moyen de dispositifs spécifiques, opérationnels, connus et contraignants pour les institutions financières. ■

1. Centre fédéral Migration.

D'APRÈS UNE ANALYSE DE LISE DISNEUR : ACCÈS À UN COMPTE BANCAIRE ET PREUVE D'IDENTITÉ : DES ÉVOLUTIONS SOUHAITABLES, RÉSEAU FINANCITÉ, DÉCEMBRE 2015. RETROUVEZ TOUTES NOS ANALYSES SUR [WWW.FINANCITE.BE](http://WWW.FINANCITE.BE).

## OÙ EST PASSÉ LE PRÊT CITOYEN ?

Lancé en 2014, le prêt citoyen thématique visait à répondre à la difficulté des ASBL ou des pouvoirs publics d'obtenir des crédits auprès des établissements bancaires. Ce produit offrait de nombreux avantages. Tout d'abord, il était fiscalement intéressant, le précompte immobilier étant réduit de 25 % à 15 %. Mais l'investisseur avait aussi l'assurance que son argent était utilisé à bon escient : dans des projets à finalités socio-économiques ou sociétales. Sur la seule année 2014, ce sont près de 2 milliards d'euros qui ont été collectés. Le prêt citoyen n'aura toutefois pas survécu au tax shift. Le gouvernement ayant décidé de supprimer l'avantage fiscal, la plupart des banques ont tout simplement décidé de ne plus le proposer à leurs clients. Par ailleurs, les citoyens qui ont placé une partie de leur épargne dans le prêt citoyen thématique n'ont, à l'heure actuelle, aucune assurance que leur argent ait effectivement été utilisé comme prévu. La loi prévoyait la communication régulière d'informations de la part des établissements de crédit auprès de la Banque Nationale de Belgique (BNB). Cette dernière refuse pourtant de communiquer ces données au grand public.



## LE LAURÉAT DU PRIX DE L'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE EST CONNU !

Le Prix Financité a été remporté cette année par De Landgenoten, une coopérative qui permet aux agriculteurs et aux consommateurs de travailler ensemble pour améliorer l'accès à la terre pour les agriculteurs. C'est Bernard Bayot, directeur de Financité, accompagné de Luc Weyn, de FairFin, qui a remis, le 14 janvier, un chèque de 2500 €, sous forme d'investissement, à Adje Van Oekelen, responsable de la coopérative. Le Prix Financité qui était organisé pour la deuxième année consécutive a pour objectif de promouvoir l'investissement solidaire. Il récompense le produit labellisé qui a reçu le plus de votes de la part des internautes. L'année passée, c'est Agricover, une coopérative au service des producteurs biologiques, qui avait été primé. Grâce à son prix, la coopérative a construit une chambre froide pour développer son activité.



## CONSEILS D'ADMINISTRATION : LES FEMMES TOUJOURS MINORITAIRES

La représentation des femmes dans les conseils d'administration (CA) a doublé en six ans. Une tendance constatée par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Cette tendance concerne les entreprises cotées en Bourse, les entreprises publiques autonomes et la Loterie nationale. Toutefois, cette embellie a du mal à cacher des inégalités persistantes. Les femmes ne représentaient en effet que 16,6 % des administrateurs en 2014 (contre 8,2 % en 2008). Par ailleurs, près de la moitié des conseils d'administration étudiés ne comportaient aucune femme. Une loi impose cependant la présence d'au moins un tiers de femmes dans les CA. En vigueur depuis 2012 pour les entreprises publiques, cette loi entrera en vigueur en 2017 pour les sociétés cotées en Bourse, puis en 2019 pour les PME cotées.

## VERS UNE TAXATION DES COMPTES D'ÉPARGNE ?

Aujourd'hui, en Belgique, les intérêts sur les comptes d'épargne sont exonérés d'impôts jusqu'à 1880 euros. Vu la faiblesse actuelle des taux d'intérêt, une écrasante majorité des Belges ne sont ainsi tout simplement pas taxés sur leur épargne. Un groupe d'experts chargé par le ministre des Finances d'améliorer le secteur financier belge suggère de supprimer cette exonération. Selon eux, celle-ci provoque une distorsion sur le marché en rendant d'autres produits financiers moins attractifs.

## VERS LA FIN DU CASH ?

La Norvège pourrait abandonner l'argent liquide d'ici 2020. D'après la banque, DNB, principal acteur financier du pays, la collectivité aurait tout à gagner à une suppression du cash, notamment « une diminution de la criminalité et la paralysie des circuits illégaux ». En Norvège, la banque centrale ne contrôlerait que 40 % de la monnaie en circulation. Depuis quelques années, l'idée du « tout-digital » dans le secteur financier fait son chemin, non sans poser de nombreuses interrogations. Les questions de vie privée sont bien sûr au centre du débat. La philosophe belge, Véronique Bergen, y voit même une mesure destinée au seul profit des banques et des gouvernants, qui risquent de prendre en otage les consommateurs.



## PRÈS D'UN BELGE SUR DEUX N'ÉPARGNE PAS

D'après une enquête menée par ING, 46 % des Belges n'épargneraient actuellement pas. Pire encore, 29 % de nos concitoyens n'auraient tout simplement aucune épargne. La plupart allègue un revenu trop faible et/ou des factures trop élevées, qui ne leur laissent rien à la fin du mois. Les dépenses imprévues sont aussi en cause, relève ING. D'autre part, le saut d'index salarial et l'entrée en vigueur du tax shift pèseraient sur le budget de ménages. Selon 60 % d'entre eux, les factures des services publics (énergie, eau) ont augmenté en un an. Pour boucler les fins de mois, ils rogneraient sur leur budget loisirs (35 %), vacances (29 %) et vêtements et soins corporels.



## À VOIR

### THE BIG SHORT : LE CASSE DU SIÈCLE

Un casting hollywoodien (Christian Bale, Steve Carell, Ryan Gosling, Brad Pitt) pour un sujet d'apparence peu cinématographique. Le film, tiré d'un roman ayant connu un certain succès outre-Atlantique, retrace le parcours de quelques financiers ayant anticipé avant tout le monde la future crise des subprimes. Enquêtant au cœur du marché immobilier américain, ces spéculateurs hésiteront, pour certains, longtemps avant de parier ou non sur un éclatement de la bulle immobilière qui allait entraîner avec elle l'économie américaine dans une débâcle sans précédent. Le réalisateur Adam McKay, plus coutumier des comédies potaches, met face à ses responsabilités un secteur financier bien peu respectueux des règles. Mais McKay réalise surtout des prouesses pédagogiques. Grâce à une ingénieuse métaphore autour d'une table de blackjack, le spectateur comprend, en quelques secondes, la titrisation ou le mécanisme d'un produit dérivé. Brillant !



**The Big Short**, de Adam McKay, 2015. Actuellement dans les salles, 131 min, avec Christian Bale, Steve Carrell, Ryan Gosling...

### TOUTES NOS ENVIES

Après le très réussi Welcome, en 2009, consacré à la problématique des réfugiés, Philippe Lioret, se concentre une nouvelle fois sur une question éminemment sociale. La Belge, Marie Gillain, incarne Claire, une jeune juge s'occupant d'affaires de surendettement. La misère sociale qui s'affiche sous ses yeux, la touche peu avant que la mère d'un camarade de classe de sa fille ne compare devant elle. Elle s'allie alors à Stéphane (Vincent Lindon), un collègue, afin de trouver des failles dans les contrats des différents organismes de crédit à la consommation. Un sujet grave trop peu traité. À lire aussi sur le même sujet, le roman d'Emmanuel Carrère, D'autres vies que la mienne, dont s'inspire en partie le film.



**Toutes nos envies**, de Philippe Lioret, 2011, 120 min, avec Marie Gillain, Vincent Lindon, Yannick Rénier...

### WALL STREET

1985, New York. Bud (Charlie Sheen), jeune fils d'ouvrier tout droit sorti de la fac, rêve d'un job de courtier à Wall Street et d'argent facile. Il s'attire les faveurs de Gordon Gecko (Michael Douglas), l'un des principaux banquiers d'affaires de la place financière, avant d'effectuer une trajectoire fulgurante. Sous la houlette de Gecko, il apprendra que l'avidité compose la seule recette du succès à Wall Street. Un classique qui doit beaucoup au talent et à la maîtrise d'Oliver Stone. Un exploit que le réalisateur aura du mal à rééditer lors d'une suite, sortie en 2010.



**Wall Street** d'Oliver Stone, 1987, 121 min, avec Charlie Sheen, Michael Douglas...

# MA BANQUE 0% TRANSPARENTE

→ Quelle est la stratégie des banques face au réchauffement climatique ? Pour le savoir, Financité leur a posé la question, mais les réponses (quand il y en a) ne sont pas toujours à la hauteur des espérances.

Laurence Roland

« L'énergie la moins polluante est celle qu'on n'utilise pas. » Cet adage bien connu s'énonce aujourd'hui avec d'autant plus de force face au défi du réchauffement climatique. Il peut même être prolongé par un autre : « L'énergie la moins polluante est celle qu'on ne finance pas ».

Une des solutions pour limiter le réchauffement climatique sous le seuil fatidique des 2°C est d'arrêter tout financement destiné au secteur des énergies fossiles et d'inciter les institutions financières à ne plus verser un centime dans des entreprises exploitant du gaz, du charbon ou du pétrole<sup>1</sup>.

## Ma banque ? 0% carbone !

Mi-2015, Financité a lancé une pétition pour que les clients demandent à leurs banques de désinvestir le secteur des énergies fossiles et de réorienter leurs investissements vers l'efficacité énergétique<sup>2</sup>. Financité a demandé aux 4 grandes banques belges d'expliquer leur politique climatique.

## La réponse des banques

**KBC** a répondu à notre demande. Depuis quelques années, la banque affiche des résultats prometteurs avec une réduction des financements accordés aux entreprises actives dans les énergies fossiles et a pris une série d'engagements assez forts liés à COP 21. Reste à voir si ces engagements seront suivis de faits<sup>3</sup>.

**BNP Paribas Fortis** a répondu, mais sa politique climatique reste faible et ne concerne que le charbon<sup>4</sup>. Par ailleurs, son engagement à doubler ses investissements dans les énergies renouvelables ne correspond pas à la réalité.

**ING** n'a pas encore répondu<sup>5</sup>. Son engagement vis-à-vis du climat est largement proclamé dans nombre de ses communications. Parallèlement, ses investissements dans les énergies fossiles continuent à progresser.

**Belfius** n'a pas répondu et ne s'est jamais positionnée publiquement quant à une quelconque volonté de désinvestir ou du moins, de limiter ses investissements dans le secteur des énergies fossiles. Pourtant, Belfius investit davantage que ses concurrents dans le secteur des énergies renouvelables.

## Bien ou pas bien ?

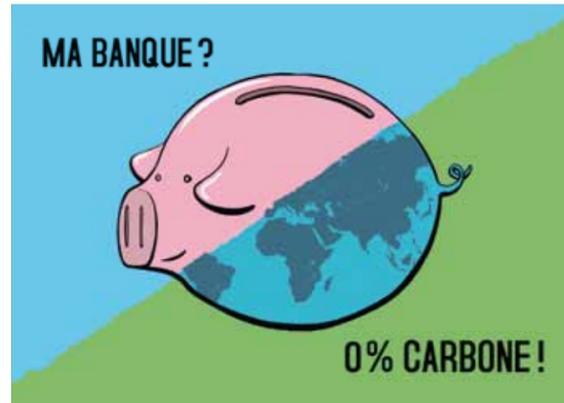
Dans les faits, il est très difficile – voire impossible – de connaître avec exactitude les montants investis dans le secteur des énergies fossiles ; tout comme il semble aléatoire de définir la stratégie des banques en se basant sur leur communication. Les informations peuvent être incomplètes, trop générales, agrégées ou non, voire inexistantes quand il s'agit de la part d'investissement sur fonds propres.

## Le risque carbone est pourtant de plus en plus pris au sérieux par les investisseurs

### Trois solutions

Pour diminuer drastiquement l'investissement dans le secteur des énergies fossiles, l'auto-régulation des banques semble inefficace. D'une part, parce qu'elle dépend de leur bon vouloir et d'autre part, parce que le flou qui règne ne permet pas un contrôle externe ni une comparaison objective entre institutions.

Une première idée serait de limiter, sous certaines conditions, les investissements dans ces secteurs. En Belgique, par exemple, une telle interdiction frappe



Si vous étiez au Festival Esperanzah ! cette année, vous avez peut-être eu l'occasion de signer la carte postale pour interpeller votre banquier.

l'investissement direct ou indirect dans les armes controversées. Du côté de l'Union européenne, un début de piste voit le jour. La Commission économique du Parlement (ECON) a approuvé un amendement pour obliger les fonds de pension à désinvestir le secteur des énergies fossiles.

Une autre solution serait de contraindre ces institutions à plus de transparence. Cette obligation pourrait être une obligation légale mais elle peut aussi émaner des investisseurs eux-mêmes. À côté des mouvements de désinvestissement<sup>6</sup>, les lignes semblent bouger. Deux grandes agences de notation financière (Morningstar et Bloomberg) travaillent à une plus grande transparence. La première s'apprête à communiquer les notations extrafinancières de 200 000 fonds.

Ces initiatives montrent que le « risque carbone » est de plus en plus pris au sérieux par les investisseurs. Elles obligeront les banques à faire connaître et à justifier leurs dispositions. Alors, Messieurs les banquiers, pourquoi ne répondez-vous pas ? ■

1. Les chiffres sont issus de l'analyse Financité Désinvestir le secteur des énergies fossiles diminuera-t-il le réchauffement climatique ? Consultable sur le site [www.financite.be](http://www.financite.be).

2. [www.mabanquezerocarbone.be](http://www.mabanquezerocarbone.be)

3. Les détails exacts des réponses peuvent être consultés dans l'analyse Financité, Jusqu'où les banques belges sont-elles prêtes à aller ? Entre engagement et réalité (février 2016). Disponible sur le site [www.financite.be](http://www.financite.be).

4. La banque s'engage à arrêter le financement de nouvelles centrales à charbon et mines.

5. Au 15 février 2016.

6. Mouvements qui demandent aux investisseurs institutionnels (institutions religieuses, publiques, fondations, universités,...) qui se financent sur les marchés, l'arrêt de tout investissement dans le secteur des énergies fossiles.

CYCLE BIENS COMMUNS ET NOUS

## WATERMAEL-BOITSFORT

→ « NOUS AVONS PERDU LE SENS DES BIENS COMMUNS »



© Jérôme Panconi

Le chercheur et auteur Pablo Servigne, tenait en février une conférence à Watermael-Boitsfort, à l'occasion du cycle Biens communs et nous. Une série d'événements organisée jusqu'en juin par Financité en collaboration avec la Venerie et les Compagnons de la transition.

Propos recueillis par Julien Collinet

### Comment définissez-vous les biens communs ?

Les biens communs englobent tout ce qui ne relève pas du public et du privé, gérés respectivement par l'État et le marché. Les communs, eux, sont autogérés collectivement par les usagers via des petites institutions locales qu'ils créent eux-mêmes. Il ne s'agit pas de remplacer l'État ou le marché par un nouveau système, mais de rendre ces trois pôles complémentaires. Chacun a son rôle à jouer.



RETROUVEZ TOUTES LES DATES DU CYCLE « BIENS COMMUNS ET NOUS » À WATERMAEL-BOITSFORT SUR [WWW.FINANCITE.BE](http://WWW.FINANCITE.BE)

### Avez-vous des exemples concrets ?

Le langage, le jazz, la biodiversité, le folklore, etc. L'eau est un exemple intéressant car il y a eu des tentatives de privatisation et de nationalisation. Pourtant si l'on prend les ruisseaux, la pluie, la haute mer ou même les nappes phréatiques, l'État et le marché sont totalement inefficaces. Le plus efficace est de le faire gérer par les personnes directement concernées par le bien en question, ou par d'autres structures qu'il reste à inventer. Elinor Ostrom, Prix Nobel d'économie 2009, a démontré que les biens communs sont très mal gérés par le marché et par l'État, qui se révèlent inefficaces car incapables d'embrasser la complexité des biens communs.

### A qui profitent ces biens communs ?

À ceux qui les utilisent. Ostrom a montré que la seule manière de les gérer est que ces usagers se créent eux-mêmes, des normes, des sanctions, des limites, etc... Il est aussi intéressant de noter que dans cette mosaïque de micro-institutions locales se créent des normes selon chaque condition locale. Il n'y a pas de règle générale. Chacune se maintient par la mobilisation citoyenne, par des gens impliqués. Dans le cas des biens communs, contrairement à l'État, on ne peut pas se permettre de se reposer sur les institutions. Tous les usagers doivent s'impliquer, sinon le bien commun s'effondre.

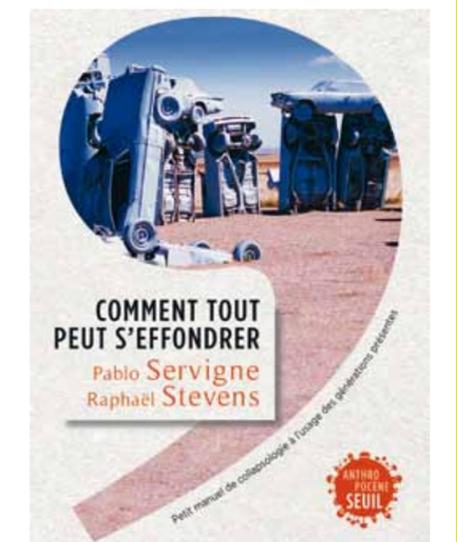
### Quelle est leur évolution historique ?

Il y a eu des grandes régressions, à la sortie du Moyen Âge par exemple. D'abord par la création de l'État moderne qui a démolit toute les règles de gestion locale qui existaient (pour les forêts par exemple). Puis aujourd'hui avec ce grand tsunami de privatisation que personne ne semble pouvoir arrêter. Pire, les gouvernements font même tout pour refourguer les biens communs au marché ! Ils trahissent leur rôle de garant des biens publics. L'enjeu est donc de retrouver ces savoirs d'antan,

ce sens des communs que l'on a perdu, et de les actualiser, je pense notamment aux nouvelles technologies et à l'économie collaborative, qui font bouger les lignes en ce moment.

### Assiste-t-on aujourd'hui à une réappropriation de ces biens communs par les citoyens ?

Cela foisonne actuellement. On en parle beaucoup en Amérique du Sud autour des déclarations du « Buen Vivir ». Mais aussi avec le Peer to peer ou l'économie collaborative. Rien n'est vraiment très clair et tant mieux. Il faut laisser le mouvement aller dans tous les sens, et quelque chose émergera. Ce phénomène agit en réaction à la violence des privatisations, à l'incapacité des États. C'est une sorte de retour de la citoyenneté. Cela ne veut pas dire que tout est gagné, et croire que cela nous sortira de l'effondrement inévitable de notre monde, mais il y a un mouvement, c'est indéniable.



Comment tout peut s'effondrer, Pablo Servigne et Raphaël Stevens, Seuil, 2015, 304p.

PAR JÉRÔME DE FALLOISE

Comédien

# LE SPECTRE D'UN NOUVEAU 2008

Une inquiétude me gagne.

Les indices des banques européennes chutent, fortement. Certains experts y voient le signe précurseur d'une nouvelle crise financière. Peut-être pire que celle de 2008.

Pourtant, on m'avait dit que le renflouement des banques européennes par les États serait salvateur, que l'austérité imposée sans alternative épongerait les dettes, que la régulation calmerait tout. Quelque chose n'a pas dû fonctionner. J'ai peur. Pas peur pour l'argent. Je n'en ai pas. Ma peur est plus grave, mon attention s'est relâchée. J'ai fait confiance. On m'avait dit : « L'État va réguler, Monsieur, ne vous inquiétez pas. » Or, je m'inquiète. J'ai peur d'avoir été floué. J'ai besoin de savoir.

Renseignements pris, la conjoncture actuelle ne présage rien de bon. Les experts disent que les grandes banques européennes doivent faire face à la montée des risques liée aux engagements pris sur le secteur de l'énergie. (Attention, ça commence à jargonner. Ne pas se laisser anesthésier. Continuer.) Avec un prix du baril en chute libre, de nombreux montages ayant permis de financer des investissements de production ne passent plus et vont devoir être renégociés<sup>1</sup>. Selon l'agence Reuters, les pertes estimées des banques européennes sur les prêts liés à l'énergie seraient de l'ordre de 100 milliards d'euros. C'est beaucoup d'argent, non ? Et ce n'est pas tout, les banques européennes seraient aussi exposées à d'autres risques de crédit liés, par exemple, aux producteurs de matières premières. Enfin, la stagnation dans laquelle s'enfonce l'économie européenne contribue aussi à plomber les valeurs bancaires. Le tableau s'annonce noir.

De manière plus profonde, plus inquiétante, je sens que le vent de panique sur les valeurs bancaires est surtout révélateur de l'échec de la réponse européenne à la crise financière de 2008. J'ai appris que cette réponse repose sur une présomption. Une injection massive de liquidités dans le système financier européen conduirait à une relance de la croissance et à une augmentation de l'inflation. Or, cette politique monétaire n'a fait qu'entraîner un renchérissement des prix des actifs sur les marchés financiers au-delà de leur valeur réelle. En continuant à déverser des flots de liquidités depuis plus de sept ans, la banque centrale européenne alimente des bulles potentiellement ravageuses. J'ai peur des bulles.

En recourant à ces politiques monétaires, je découvre avec frayeur que les autorités monétaires ont tenté de gagner du temps, de stimuler une machine économique qui ne redémarre pas. Les marchés boursiers ont grimpé (avant une forte correction depuis le début de l'année) et pourtant, la croissance reste anémique, les salaires sont bloqués, la précarité du travail a augmenté, l'inflation demeure désespérément basse. Enfin, les vulnérabilités du secteur bancaire européen, révélées en 2008 n'ont pas disparu.

Mes inquiétudes seraient donc fondées ? Les aides d'État et les injections massives de liquidités n'ont pas été accompagnées de réformes suffisamment profondes du secteur.

**Money!**

*Tout ce que vous ne saurez jamais sur l'argent parce que personne ne vous le dira et d'ailleurs mieux vaut ne pas le savoir, parce que si on savait ce serait pire.*

**Du 12 au 17/04**

au Théâtre National (Bruxelles)

**Le 03/05** au Centre Culturel de Nivelles

**Du 10 au 13/05** à l'Atelier Théâtre

Jean Vilar (Louvain-la-Neuve) + Débat organisé par Financité le 12/05



En particulier, le problème des « too big to fail » reste entier. Ces géants bancaires ont relevé leurs ratios de fonds propres (pour parer aux pertes éventuelles), mais par un tour de passe-passe comptable permettant de masquer qu'elles demeurent toujours trop peu capitalisées. Elles continuent à présenter des leviers d'endettement bien trop élevés. Une baisse de l'ordre de 4% de la valeur de leurs actifs « suffirait à anéantir leur capital »<sup>2</sup>. Premier symptôme d'une *banco-phobie* ? Je ne sais pas. Je crois que c'est beaucoup plus général. Quand je vois l'effort de tous ceux qui sont contraints à l'austérité pour réparer la faute spéculative d'une minorité, qu'aucune mesure profonde n'a été prise, je me dis que j'ai quand même raison de m'inquiéter.

**Ce qui me rassure c'est que nous sommes de plus en plus nombreux à ne plus supporter cette anxiété.**

Aujourd'hui, pour vaincre cette terreur et éviter la catastrophe, s'impose la nécessité d'engager une véritable réforme de la structure des banques, en séparant leurs activités de dépôt et de trading. Malheureusement, en l'absence de volonté politique, ce chantier crucial a peu de chance d'aboutir. La nuit, quand j'arrive à dormir, je rêve de tout autre chose. ■

1. Le Monde, 09/02/2016, *Trois raisons pour lesquelles les marchés financiers tremblent.* [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
2. SCIALOM, Laurence, 15/01/2015, *Mmes et M. Les Parlementaires, ne vous laissez pas engourdir par le sentiment du devoir accompli.* [www.lenouveleconomiste.fr](http://www.lenouveleconomiste.fr)